



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Délibération n° 2020-19

**Nombre de représentants
au Comité Syndical :**

**en exercice : 29
présents : 9
pouvoirs : 11**

L'an deux mille vingt, le mardi 15 décembre à 12h00, le Comité Syndical du Conservatoire à Rayonnement Départemental de l'Aveyron dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans les locaux de la direction du Conservatoire, à Rodez, sous la Présidence de Madame Dominique GOMBERT, 1^{ère} vice-présidente du syndicat mixte

Date de la convocation de la réunion : 11 décembre 2020

Date d'envoi des rapports : 11 décembre 2020

PRESENTS :

Mesdames Michèle BUESSINGER, Dominique GOMBERT, Brigitte MAZARS, Gisèle RIGAL, Sylvie TAQUET-LACAN,
Messieurs Jean-Luc CALMELLY, Yves MAZARS et Nicolas WÖHREL.

Absents ayant donné POUVOIR :

Madame Valérie ABADIE-ROQUES à Madame Gisèle RIGAL,
Madame Sylvie AYOT à Madame Brigitte MAZARS,
Madame Martine BACHELET à Monsieur Nicolas WÖHREL,
Madame Magali BESSAOU à Madame Michèle BUESSINGER,
Madame Annie BEL à Madame Michèle BUESSINGER,
Madame Geneviève CAMBON à Monsieur Yves MAZARS,
Madame Corinne COMPAN à Monsieur Nicolas WÖHREL,
Madame Martine CENSI à Madame Dominique GOMBERT,
Madame Karine ORCEL à Monsieur Yves MAZARS,
Madame Régine TAUSSAT à Madame Dominique GOMBERT,
Monsieur Jean VALADIER à Madame Sylvie TAQUET-LACAN.

Excusés :

Mesdames Sylvie BOUCHAUD, Gulistan DINCEL, Francine LAFON, Florence PHILIPPE,
Christine PRESNE,
Messieurs Jean-Michel COSSON, Camille GALIBERT, Jean-Philippe SADOUL.

Présidente de séance : Madame Dominique GOMBERT

**Débat d'Orientations
Budgétaires 2021**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 2121-17,
Vu la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire, notamment son article 6,
Vu le règlement intérieur du Comité syndical, notamment son article 2 qui prévoit qu'en cas d'empêchement du président, la présidence est assurée par un vice-président, dans l'ordre du tableau,

Vu la délibération n°2020-13 du 16 octobre 2020 par laquelle Mme Dominique GOMBERT est désignée 1^{ère} vice-présidente du Comité syndical,

Vu le procès-verbal de non tenue de séance établi le 11 décembre 2020,

Considérant la convocation régulière des membres du comité syndical le 04 décembre 2020, aux fins de réunion du comité syndical du syndicat mixte du CRDA le 11 décembre 2020, à 14h30,

Considérant les rapports adressés le 04 décembre 2020,

Considérant l'absence de quorum lors de l'ouverture de la séance, et l'impossibilité, dans ces



Conservatoire à rayonnement départemental de l'Aveyron

5, Place Sainte Catherine – 12000 RODEZ
Tél : 05 65 73 80 30 - contact@crd-aveyron.fr

Syndicat Mixte approuvé par Arrêté Préfectoral du 9 septembre 1988



*conditions, de tenir cette dernière,
Considérant la convocation des membres du Comité Syndical le 11 décembre 2020, sur le même ordre du jour, et l'envoi des rapports correspondants le même jour, aux fins de réunion le 15 décembre 2020, à 12h00,*

Déposé en Préfecture le

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité,

PREND ACTE du Débat d'Orientations Budgétaires, dont le rapport est annexé à la présente délibération, qui s'est tenu le 15 décembre, sur la proposition de Madame la Présidente du Comité syndical.

Sens des votes :

Pour : 19

Abstention : 0

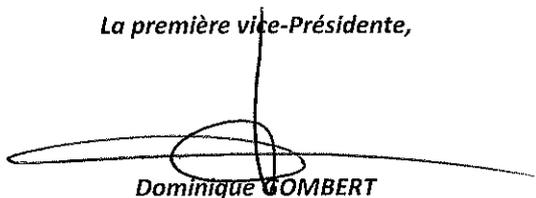
Contre : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Fait et délibéré à Rodez, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

La première vice-Présidente,



Dominique GOMBERT



RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Contexte

Le débat d'orientations budgétaires pour l'exercice 2021 est empreint des conséquences de la crise sanitaire qui touche le pays depuis bientôt un an lesquelles seront plus fortement visibles pour cette année à venir.

En 2020, à l'instar de la grande majorité des structures dans le pays, toute l'activité de l'établissement a été entravée sur un tiers de l'année. Les répercussions de ce ralentissement ont été perceptibles dès la rentrée du mois de septembre 2020 avec une baisse de l'effectif des élèves et notamment une baisse du taux des nouveaux élèves, constatée sur toutes les antennes territoriales. Pour l'année 2021, le Conservatoire est amené à intégrer cette situation de crise et ses conséquences dans la définition de ses axes financiers. Le contexte économique et social des usagers et des partenaires du Conservatoire marque plus particulièrement ces orientations budgétaires 2021. En parallèle, l'établissement aura à mener l'aboutissement du Pacte des Solidarités inscrivant une diminution de 2.5% des contributions statutaires des collectivités adhérentes au Syndicat mixte et l'ouverture de nouvelles perspectives organisationnelles, de fonctionnement et financières, inhérentes, pour partie, aux conséquences de la crise sanitaire de 2020 .

Modernisation de l'activité

Les modalités d'exercice de l'activité du Conservatoire et particulièrement la dispense des enseignements en 2020 ont été contraintes, surtout, par le confinement imposé par la crise sanitaire. L'adaptation des enseignements a fait émerger de nouvelles organisations possibles et l'intérêt du recours aux moyens numériques.

Les enseignements à distance, d'abord improvisés lors du premier confinement, se sont mieux organisés par la suite. Les enseignants, les familles, les élèves ont retiré une expérience de cette situation laquelle constitue une amorce à l'évolution de nos méthodes de travail et de relation.

Il est proposé que l'écriture du futur projet d'établissement pour la période 2021-2026 comporte un volet de modernisation des méthodes d'enseignements. Les enseignements classiques privilégiant le contact direct élève-enseignant seraient enrichis et dynamisés par des supports numériques innovants permettant d'élargir les méthodes d'apprentissages et de prolonger les échanges au-delà de la temporalité du cours.

Dans cet objectif, la conduite d'une étude de l'évolution du système d'information du Conservatoire, englobant les antennes territoriales, constitue un préalable important. Egalement la formation des enseignants à l'utilisation des supports et outils numériques choisis est à prévoir.

Nouveaux déploiements artistiques et diversification des partenariats

Les répercussions financières de la crise sanitaire marqueront l'élaboration du budget 2021. La baisse du taux d'inscriptions lors de cette rentrée 2020-2021 encourage à trouver de nouveaux leviers financiers.

Le Conservatoire est aujourd'hui bien ancré dans son rôle de contributeur à l'attractivité territoriale. Son activité peut aussi avoir vocation à la construction d'une identité culturelle territoriale. Celle-ci pourrait s'affirmer par deux canaux :

- d'abord, la voie du déploiement artistique de l'établissement en corrélation avec les besoins et les attentes des acteurs culturels locaux,
- et par ailleurs, l'objectif d'une diversification des partenariats afin de davantage accroître la visibilité territoriale du Conservatoire hors les murs de nos antennes.

La création de liens avec de nouveaux acteurs culturels locaux, services des collectivités, milieu associatif ou privé devrait constituer une ouverture, bénéficiant à l'ensemble des parties prenantes ainsi qu'aux territoires.

Enjeux de qualité de l'établissement

Toujours à l'expérience des effets de la crise sanitaire sur les pratiques professionnelles, des voies d'amélioration sont repérées.

Formaliser un service de la scolarité et du suivi des élèves

La mise en place des enseignements à distance s'est accompagnée d'une autre relation avec les élèves et leurs familles. Il a notamment été question d'assurer un suivi plus rapproché des élèves afin de les accompagner, le cas échéant, dans la continuité de leurs apprentissages en mode distanciel. Des outils spécifiques ont été mis à disposition des enseignants avec le soutien de l'équipe administrative.

La consolidation de ces pratiques par l'organisation d'un service de la scolarité et du suivi participe à une meilleure mise en adéquation de nos services avec les besoins des professionnels, des élèves et de leurs familles.

Optimiser l'organisation des services administratifs

Plus globalement, l'organisation des services administratifs du Conservatoire doit également s'inscrire dans la perspective d'une meilleure lisibilité, notamment envers nos partenaires.

Etablir une politique de ressources humaines au sein de l'établissement

La réflexion à engager pour l'établissement des lignes directrices de gestion (loi de transformation de la fonction publique) devrait permettre de définir les orientations majeures en matière de gestion des ressources humaines pour poursuivre l'amélioration de la situation des personnels.

Orientations budgétaires 2021

La prudence s'impose par rapport à l'élaboration du budget 2021 au regard des conséquences de la crise sanitaire traversée en 2020. Pour 2021, le besoin de financement est évalué à 3 300M€.

Les recettes principales du Conservatoire constituées par les contributions statutaires sont toujours le socle

de ses capacités de fonctionnement. La diminution attendue sur les recettes liées aux participations des familles passera par la recherche de partenariats nouveaux. D'autre part, le plan de relance gouvernemental pour la Culture devrait prendre en compte le secteur de l'enseignement artistique sans que pour autant aucun fonds de soutien spécifique n'ait été mis en place à ce jour.

L'équilibre budgétaire passe essentiellement par le fait de contenir les charges de gestion courantes. Il est nécessaire de contenir la dépense au regard de la crise sans pour autant occulter les besoins de

l'établissement pour faire évoluer son offre. La réponse aux besoins importants d'entretien du parc instrumental, voire son renouvellement, reste d'actualité. Une réflexion doit être engagée sur les modes de financement alternatifs pouvant être mobilisés à cet effet (mécénats par projets). La programmation de la saison culturelle sera plus modeste mais toujours empreinte de qualité et reflet du travail des élèves et des professionnels. Enfin, la recherche de maîtrise de la dépense pourra aussi passer par le développement de mutualisation de services et de moyens (ex : mutualisation des jurys d'examen).

Les charges relatives à la masse salariale seront constante par rapport à 2020. Le niveau atteint ces dernières années constitue en effet un plancher en deçà duquel l'établissement ne peut pas descendre. En 2021, ces charges intégreront le remplacement d'un agent faisant valoir ses droits à la retraite et, si les conditions le permettent, à la rentrée 2021 un recrutement à temps non complet pour élargir l'offre du Conservatoire. Parallèlement, il est proposé d'ouvrir ou de poursuivre des réflexions relatives à l'amélioration de la situation des personnels et à la valorisation de leurs investissements dans l'activité de l'établissement.

L'impact financier de la crise de 2020 est réel. Il exige une gestion budgétaire toujours maîtrisée de l'établissement, passant par la définition d'orientations et de priorités claires tant sur la politique de fonctionnement que sur les orientations artistiques et pédagogiques. Telle est la finalité des orientations budgétaires 2021.

Je mets au débat ces orientations

La Présidente

Magali BESSAOU

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Débat d'orientation budgétaire 2021

Date de décision: 15/12/2020

Date de réception de l'accusé 18/12/2020

de réception :

Numéro de l'acte : 20201215_19

Identifiant unique de l'acte : 012-251200986-20201215-20201215_19-DE

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .1 .1

Finances locales

Decisions budgetaires

débat d'orientations budgétaires

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

Nom du fichier : 2020.19_DOB.pdf (99_DE-012-251200986-20201215-20201215_19-DE-1-1_1.pdf)